

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

 Grant Thornton

29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Volitalia

Société Anonyme

84, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

**Attestation des commissaires aux comptes
sur les informations communiquées dans le
cadre de l'article L. 225 115 4° du code de
commerce relatif au montant global des
rémunérations versées aux personnes les
mieux rémunérées**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Voltalia

Société Anonyme

84, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société Voltalia,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 145 251, 31 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 2 mai 2024

Les Commissaires aux comptes


Mazars

DocuSigned by:

 E73711CD7E52492...


Marc BIASIBETTI

Mazars

DocuSigned by:

 C162D129C1DA4C3...

Blandine ROLLAND

Grant Thornton

DocuSigned by:

 C5009F84C6434AB...

Arnaud DEKEISTER

Attestation des rémunérations

Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de Commerce

Je soussignée Sylvine BOUAN, Directeur Administratif Financier et Communication Groupe de Voltalia, certifie que le montant des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à la somme de 3 145 251,31 euros (trois millions cent quarante-cinq mille deux cent cinquante et un euros et trente et un centimes).

Fait à Paris, le 3 avril 2024,

Sylvine BOUAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sylvine Bouan".

Voltalia SA

84 Boulevard de Sébastopol, 75003 Paris, France · T. +33 (0)1 81 70 37 00
info.voltalia@voltalia.com · www.voltalia.com

TVA Intracommunautaire FR82485182448 · S.A. au Capital de € 543.463.718,40 · RCS Paris n° 485 182 448 -
SIRET n° 485 182 448 00095